



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

livrets d'épargne

Question écrite n° 96876

Texte de la question

M. Rémi Delatte attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'attractivité toujours croissante du livret A aux yeux des Français. La crise a ébranlé la confiance des Français pour la valeur mobilière, et le livret A fait figure de première forme d'épargne des ménages. Or les réformes actuellement à l'étude de la rémunération de la collecte et du taux de centralisation inquiètent certaines banques parce qu'elles remettent en cause l'équilibre économique de ce dispositif. Dans le cadre des discussions en cours, les banques plaident pour qu'un système de centralisation de la collecte équitable et pertinent au regard des différents objectifs poursuivis soit mis en place. La piste d'un taux de centralisation variable en fonction des besoins réels, d'une part, et de l'effort de collecte atteint, d'autre part, paraît servir toutes les ambitions de financement du logement social et de l'économie de manière juste. Il désire connaître quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour conserver cette confiance des Français envers ce produit.

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96876

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13879

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)